

# Appel d'offre

Bourses de  
Recherche  
De l'Association  
François Aupetit  
(afa), vaincre les  
MICI

2012



# Domaine d'intervention

Les bourses de l'Association François Aupetit sont destinées à financer un projet de Recherche original fondamental ou clinique en relation avec **les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI)** ou des projets de recherche centrés sur le malade dans une approche pluridisciplinaire, sur des thématiques définies par l'afa. Ainsi, pour l'année 2012, l'afa souhaite aussi soutenir des projets susceptibles d'améliorer :

- la compréhension de sa maladie par le malade
- l'observance du traitement

Date limite de dépôt des  
dossiers : 15 octobre 2011

Retrouvez cet appel  
d'offre sur  
[www.afa.asso.fr](http://www.afa.asso.fr)



Les dossiers doivent être  
adressés en quatre exemplaires  
à :

Association François Aupetit  
La Maison des MICI  
78, quai de Jemmapes  
75010 Paris  
et par mail à :  
[communication@afa.asso.fr](mailto:communication@afa.asso.fr)

# Règlement/Candidature/Calendrier



Le jury est composé des membres du Comité scientifique de l'afa dont le Président est le Professeur Jean-Frédéric COLOMBEL. Après clôture des inscriptions, l'ensemble des dossiers de candidatures est envoyé aux membres du jury. Deux rapporteurs sont désignés pour chaque projet. Après délibération, le Jury sélectionne les projets en fonction de leur intérêt scientifique. Le ou les lauréats seront désignés par le Conseil d'administration de l'afa à partir de la sélection du Comité scientifique.

## Engagement des candidats

Les candidats s'engagent par écrit à adresser à l'Association François Aupetit les résultats de leurs travaux de recherche et à mentionner le soutien apporté par l'Association François Aupetit dans toute communication ou publication sur les résultats financés en partie ou en totalité grâce à la bourse.

Pour toute information :

[communication@afa.asso.fr](mailto:communication@afa.asso.fr)

01 43 07 00 49

### CALENDRIER 2011/2012

⇒ Dépôt des candidatures avant le

15 Octobre 2011

⇒ Délibération : Décembre 2011

⇒ Proclamation des résultats :

Janvier 2012

⇒ Remise des chèques courant mars  
ou Avril 2012 à Paris

## Conditions et dossier de candidature

Toute personne ou tout groupe de recherche justifiant d'une compétence dans le domaine de recherche concerné.

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- ◆ les coordonnées du responsable du projet de Recherche.
- ◆ le projet de recherche précisant les travaux antérieurs dans le domaine considéré, les objectifs, la méthodologie, les résultats attendus, les perspectives, la durée prévue du projet.
- ◆ les dix principales publications du candidat ou de l'équipe dans ce domaine.
- ◆ les coopérations scientifiques prévues en France ou à l'Étranger (équipes concernées).

◆ Le montant du financement demandé et une lettre détaillée du candidat précisant les différentes dépenses qu'il prévoit de financer avec la bourse

◆ Un résumé de 15/20 lignes destiné aux adhérents de l'afa

◆ Un engagement à adresser les résultats de la recherche et mentionner le soutien de l'afa

◆ Le dossier devra être adressé en quatre exemplaires avant le 15 octobre à l'afa par voie postale et parallèlement par e-mail à : [communication@afa.asso.fr](mailto:communication@afa.asso.fr)

afa, 78 quai de Jemmapes, 75010 Paris